



Mairie de Wingles

26 rue Jules Guesde, 62410 Wingles

Objet : Mise en concurrence de l'occupation du domaine public

Wingles, le : 11/06/2024

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses festivités, la municipalité de Wingles organisera l'évènement la TAVERNE DES JEUX D'ANTAN, le 21 Septembre 2024 de 18H00 à 00H00.. Durant cet évènement, 1 emplacement sera délivré pour y accueillir une activité commerciale en dehors de la buvette, emplacement situé à côté de la salle (salle Gustave Berthe, place du champs de foire à Wingles) où aura lieu la manifestation de la Taverne.

L'emplacement et l'activité correspondent à celle d'un foodtruck sans vente de boisson qui sera assurée par nos soins.

Nous sollicitons votre générosité et votre sens commercial pour offrir un repas gratuit pour les encadrants de cette soirée qui serait au maximum de 8 personnes.

Dans ce souci de qualité, d'hygiène, de respect des visiteurs, la municipalité de Wingles a mis en place un dossier de candidature prenant en considération l'ordonnance N'2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1^{er} juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public. Pour ce faire, le dossier d'inscription sera évalué selon les critères suivants :

- 20% sur l'expérience professionnelle,
- 20% sur la provenance des produits proposés.
- 30% sur l'intérêt de la manifestation,
- 20% l'esthétique du foodtruck et sa coherance avec la teneur festive et estivale du projet communal
- 10% sur le tarif proposé.

Dans ce dossier de candidature, il vous est demandé de renseigner les articles que vous souhaitez vendre hormis les boissons, mais vous avez également la possibilité de faire des propositions d'articles qui seront appréciés par la commission de sélection.

Votre candidature sera étudiée à partir de :

- L'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
- Des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
- De photographies significatives représentant vos articles et illustrant votre outil de vente.

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle ou d'un courrier de refus le cas échéant.

*Dossier complet à retourner avant le jeudi 2 septembre à 17h00, délai de rigueur, à l'attention de :
M le Maire de Wingles, 26 rue Jules Guesde, 62410 Wingles*



M Sébastien Messent
Maire de Wingles